



Dire pour convaincre : la deuxième étape du concours

publié le 04/03/2023

Descriptif :

Mardi 28 février, les élèves de l'option "Vers l'éloquence" ont passé la deuxième étape du concours "Dire pour convaincre".

"La liberté de demain se construit-elle aujourd'hui ?". C'est à cette question que doivent répondre, cette année, les élèves de l'option "Vers l'éloquence". L'objectif est de réaliser puis de prononcer un discours d'environ 3 minutes.

Après un premier oral en décembre devant un jury interne, les élèves de 4ème et 3ème inscrits à l'option "Vers l'éloquence" ont prononcé la première partie de leur discours mardi 28 février.

Le jury était cette fois-ci composé de Lisa et Gaëtan, étudiants à Le Rochelle et de Monsieur Jean-Claude Rogeon de l'AMOPA, l'association qui organise le concours "Dire pour convaincre" à destination des collégiens de Charente Maritime. L'objectif était de donner des conseils aux élèves et de les rassurer.

Les thèmes abordés par nos jeunes "éloquents" sont riches et variés : *la Liberté d'expression, la Liberté de circulation, La Liberté d'être soi-même, la Liberté des peuples, la Liberté de choix des femmes et leurs droits, la Liberté vestimentaire...*

Prochaine étape, le 27 avril pour le discours complet et le "vrai" jury.

Bonne chance à tous et bravo pour votre implication !